

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHANTILAL »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan, Marcory Zone 4C,
Rue G63, Lot 359 Ilot 36 Villa A3, Lot 359, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHANTILAL »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Commercialisation de produits manufacturés ;

Import-export ;

Transport de personnes et de marchandises ;

Représentation commerciale ;

Intermédiation commerciale ;

Services aux entreprises ;

Prestations de services ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan, Marcory Zone 4C,
Rue G63, Lot 359 Ilot 36 Villa A3, Lot 359, Ilot 36

Dirigeant(s) M MOGRA AKSHAY KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04589 du 02/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56830/GTCA/RC/2023 du 02/08/2023

